



23 avril 2021

L'image de la Sécurité sociale sort renforcée de la crise covid-19

À l'heure où les Français développent de plus en plus de méfiance à l'égard des institutions¹, l'image de la Sécurité sociale reste aujourd'hui profondément positive dans l'opinion publique. Et la crise liée à la Covid-19 n'a fait que renforcer ce sentiment.

Afin de mesurer la connaissance et la perception qu'ont nos concitoyens de la Sécurité sociale, l'Ucanss réalise tous les deux ans un baromètre « *Les Français et la Sécurité sociale* ». L'institut Harris Interactive s'est chargé de cette 4^e édition² qui, en plus d'analyser l'évolution des résultats depuis le précédent baromètre, avait un objectif supplémentaire : déterminer le degré de confiance accordé à la Sécurité sociale en cette période de crise sanitaire. Focus sur les principaux enseignements.

La Sécurité sociale : une institution encore mal connue

Si les Français se sentent bien informés par la Sécurité sociale (71 %), ils ne l'appréhendent avant tout que par le biais de l'Assurance maladie (92 %). Même si la mission de collecte des cotisations sociales est bien identifiée (75 %), ils ont plus de mal à lui attribuer la gestion des retraites (50 %) et des allocations familiales (43 %).

Une « exception française » dont l'image se consolide au fil du temps

Fiers de ce système de protection sociale, 85 % des Français disent en avoir une bonne image, et sont 88 % à lui exprimer un fort attachement. Des scores élevés, conformes aux précédentes éditions. Par ailleurs, il se sentent avec la Sécurité sociale bien protégés (84 %) et y voient un atout pour l'économie française et sa contribution à la redistribution des richesses et à la croissance (75 %).

Un regard qui évolue positivement dans le contexte Covid

La solidarité demeure la valeur la plus associée à la Sécurité sociale (82 %), mais elle n'est pas la seule. Ainsi, d'autres attributs, globalement en augmentation en dépit de la crise, lui sont associés : l'accessibilité (76 %, +8 pts) ; la proximité (75 %, +14 pts) ; l'adaptabilité aux évolutions de la société (74 %, +18 pts) ; la modernité et l'innovation (63 %, +7 pts).

¹ Sources : <https://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/content/le-barometre-de-la-confiance-politique.html> et <https://www.opinion-way.com/fr/sondage-d-opinion/sondages-publies/politique/barometre-de-la-confiance-en-politique.html>

² Recueil réalisé en ligne, du 14 au 21 décembre 2020, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus selon la méthode des quotas.

Sur la période de pandémie, 82 % des répondants s'accordent à dire que la Sécurité sociale a joué un rôle important dans la gestion de la crise, et ils sont 72 % à estimer que son action a permis d'en amoindrir les conséquences négatives pour les Français. Toutes les branches sont reconnues avoir joué un rôle d'amortisseur de la crise, au premier rang desquelles l'Assurance maladie (86 %).

La Sécu, un employeur pas comme les autres

Sur la question de la Sécurité sociale en tant qu'employeur, l'opinion est contrastée. D'un côté, une grande majorité de Français pense encore qu'à la Sécurité sociale les collaborateurs sont des fonctionnaires (77 %), qu'ils exercent des métiers peu attractifs (55 %) et peu rémunérés (52 %). Alors même qu'ils soulignent ses missions au service d'un projet de société (70 %) et son engagement pour la qualité de vie au travail de ses collaborateurs (67 %).

Des atouts que l'on a pu retrouver dans [la première campagne de recrutement](#) « Je suis ce que je fais » de la Sécurité sociale, diffusée de janvier à fin avril. Objectif : faire découvrir ses métiers, en particulier auprès des jeunes, et répondre à ses besoins de recrutement pour 2021 (10 000 postes en CDI, CDD, alternance...).

La Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes etc.). Le Régime général couvre près de 90 % de la population française. Il est composé des branches Famille (Caf), Maladie (Cpam, Ugecam), Retraite (Carsat) et Recouvrement (Urssaf).

Pour toute demande de détails ou d'interview, veuillez contacter le service presse

Fatma Benbrima – fatma@thestoryz.com – 06 64 83 18 48

Zineb Idrissi – zineb@thestoryz.com – 06 18 99 56 37

ou

Catherine Techer – ctecher@ucanss.fr – 01 45 38 83 29